

5.3.5.5 Perception du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER

Le tableau page suivante reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état actuel du paysage du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER sont listés et décrits dans le tableau suivant. Néanmoins, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux dont la sensibilité avait été estimée faible à minima (trois monuments dans cette aire d'étude).

Description des effets du projet sur les monuments historiques

Sur les 29 monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée, neuf sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Abbaye royale Notre-Dame à Celles-sur-Belle (MH n°50)

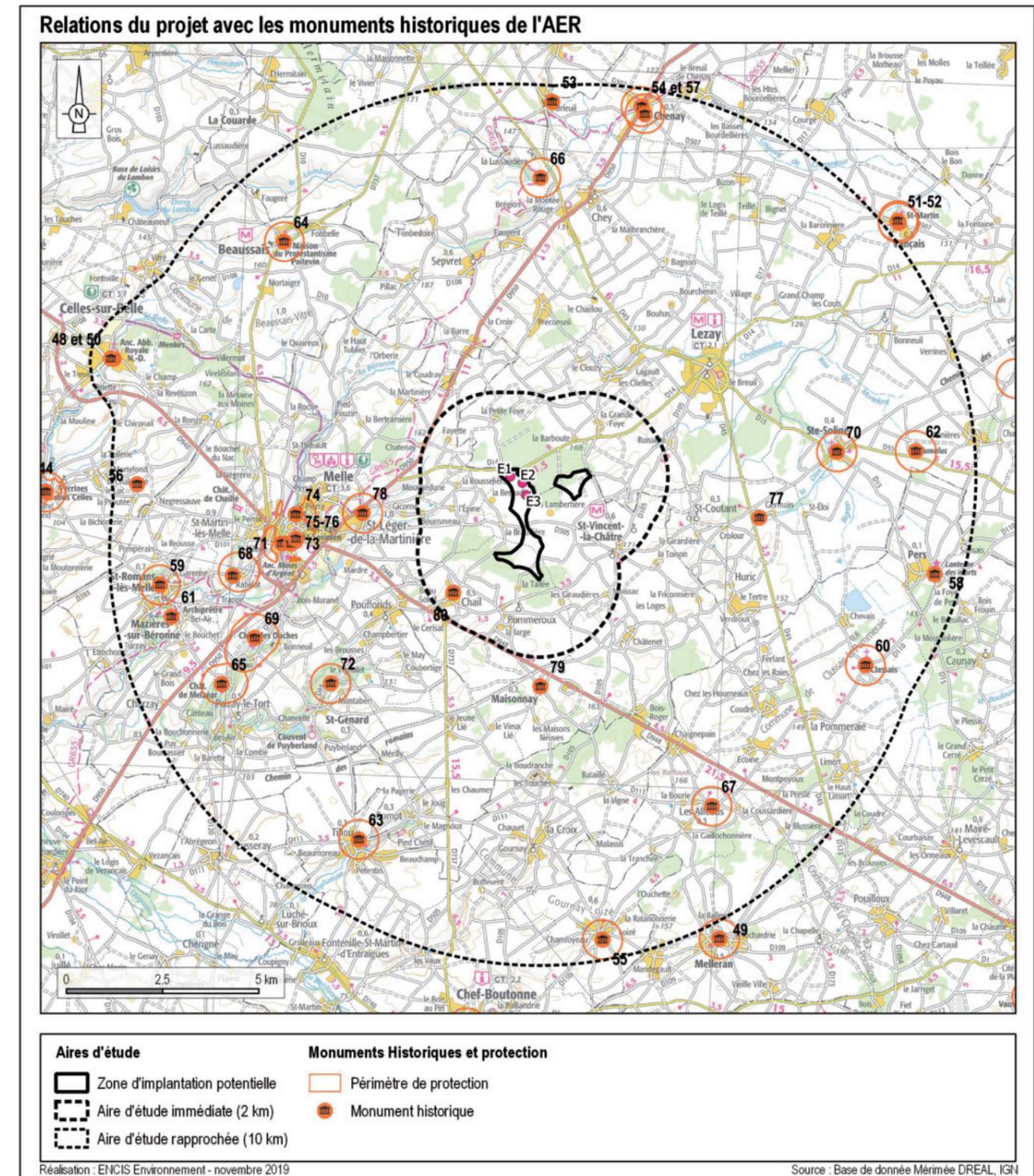
Cette ancienne abbaye, initialement construite au XII^{ème} siècle fut reconstruite au XV^{ème} siècle et XVII^{ème} siècle dans un style roman. Le classement concerne l'ensemble des bâtiments ainsi que les espaces extérieurs associés. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Le relief encaissé de la vallée de la Belle dans lequel s'inscrit l'abbaye royale masque les vues en direction du projet éolien de la Foye depuis le monument et ses abords immédiats. Une covisibilité potentielle entre le clocher de l'abbaye et l'extrémité du projet est identifiée depuis le chemin de la Vée. Depuis ce secteur, seules quelques extrémités de pales en mouvement semblent perceptibles au-dessus de l'horizon boisé. **L'impact du projet sur l'abbaye royale Notre-Dame à Celles-sur-Belle est évalué comme très faible.**

Vestiges de l'ancienne église paroissiale de St-Hilaire à Celles-sur-Belle (MH n°48)

Ce monument jouxte l'abbatiale Notre-Dame et fut construite au XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. L'ensemble du monument fait l'objet d'un classement. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Comme exposé précédemment en ce qui concerne l'abbaye royale, le contexte encaissé de la vallée, le bâti environnant et la végétation masquent les vues en direction du projet éolien depuis les abords immédiats



Carte 51 : Localisation des éléments patrimoniaux dans l'AER.